



BERLIOZ 2019

Ouvrage et Colloque international

dans le cadre du *Festival Berlioz* de La Côte-Saint-André
(Isère, France – Août 2019)

Comité d'honneur

John Elliott Gardiner
David Cairns
Yves Gérard
Hugh Macdonald
Catherine Massip

Comité scientifique

Jean-Pierre Bartoli
Peter Bloom
Anne Bongrain
Francesca Brittan
Gunther Braam
Gérard Condé
Bruno Messina
Alban Ramaut
Emmanuel Reibel
Cécile Reynaud
Julian Rushton
Antoine Troncy

Comité d'organisation

Alban Ramaut
Emmanuel Reibel

Le 8 mars 2019 saluera les cent cinquante ans de la mort d'Hector Berlioz. Depuis sa disparition, le compositeur certes célébré de son vivant, mais aussi contesté et en butte à certaines exclusions, est rentré dans une gloire non démentie. Gloire de légende et de patriotisme peut-être au départ, progressivement étendue à un intérêt international, français toujours, mais manifestement anglo-saxon. On sait combien de 1903 à 2003 les anniversaires de sa naissance ont pu mesurer le chemin parcouru, lequel a connu à partir de 1969 jusqu'à présent, sous l'impulsion d'un comité international Hector Berlioz, une prodigieuse entreprise collective, musicale, musicologique de réhabilitation du musicien par une meilleure connaissance de ses œuvres musicales comme de son œuvre littéraire. En 2019, la totalité de la *Critique musicale* sera publiée, et une édition critique des *Mémoires* devrait être enfin disponible. Ces travaux d'interprétation, d'établissement des textes, de publications musicologiques, portent aujourd'hui des fruits manifestes.

En 2019 il semble donc indispensable de faire le point sur cette actualité berliozienne. Nous souhaitons effectuer un bilan des dernières avancées musicales et musicologiques sur Berlioz depuis la série de manifestations que le bicentenaire 2003 a suscitées : bilan critique des grandes entreprises éditoriales, focus sur les récentes découvertes de corpus, notamment épistolaires ; évolution de l'interprétation de son œuvre, apport des plus récents enregistrements, retour sur des mises en scène marquantes ; bilan critique concernant la réception récente de ses œuvres ; réflexions sur de nouvelles perspectives de recherche, au moment où les humanités numériques, la perspective transnationale et la généralisation des approches transdisciplinaires sont susceptibles d'enrichir la compréhension de ses œuvres musicales comme celle de ses écrits. Les propositions devront s'inscrire dans ce cadre.

C'est tout naturellement dans les lieux du compositeur, à La Côte-Saint-André, dans la maison familiale devenue Musée Hector-Berlioz et durant le temps du Festival Berlioz 2019 que le colloque se tiendra. En effet, réunis dans la même ambition artistique et culturelle, ces deux institutions se consacrent au rayonnement de l'œuvre de Berlioz : le festival réalise un travail remarquable dans le paysage européen des festivals et le musée ne cesse depuis sa réhabilitation (en 2003) d'accroître ses collections par des acquisitions d'exception, tout en participant à la connaissance du compositeur en lien avec l'ensemble de la communauté berliozienne, du site hberlioz.com à la Berlioz Society en passant par l'Association Nationale Hector Berlioz (ANHB). On réunira donc en ce lieu et dans un temps de réjouissances musicales tous les passionnés de Berlioz à l'occasion d'un colloque international, dans la proximité de l'Université de Lyon/Saint-Étienne et de son noyau musicologique (axe « Arts » de l'IHRIM). **Afin de bien marquer l'événement, les actes du colloque seront édités de façon anticipée, contrairement aux usages académiques, sous la forme d'un livre illustré qui sera disponible lors du festival.** Le colloque consistera en une présentation des différents articles, mais aussi en une série d'échanges, de tables-rondes et de débats en contrepoint du livre et du festival.

Les propositions, accompagnées d'une bibliographie et d'une courte bio-bibliographie, sont à envoyer conjointement à Alban Ramaut (alban.ramaut@univ-st-etienne.fr) et à Emmanuel Reibel (emmanuel.reibel@gmail.com) **avant le 1^{er} septembre 2017 ; les articles devront être remis au plus tard le 1^{er} juillet 2018.**